

# Fiche projet

### 1- Le projet

## Titre du projet : Que sont-ils devenus ?

#### Constats:

- Trop d'élèves quittent le lycée avant leur diplôme alors que le bassin d'emploi correspond aux formations du lycée (manque de motivation, d'implication et de connaissances des formations).
- Lors des visites en entreprises nous rencontrons bon nombre d'anciens élèves.
- Méconnaissance des filières de formation du lycée et des débouchés professionnels par les élèves de collège, du lycée et les parents.

#### 3 axes prioritaires:

- Récolter les CV d'anciens élèves pour les afficher par filière de formation (CV à l'honneur).
- Interviewer des anciens élèves sur leur lieu de travail ou au lycée.
- Rencontrer en réunion plénière des anciens élèves au sein du Lycée en présence des élèves : faire témoigner les anciens auprès des élèves du lycée.

La participation des anciens élèves va accompagner les lycéens dans la construction de leur projet de formation et d'orientation scolaire et professionnel. La collaboration des anciens va les aider à :

- Développer la connaissance des formations
- Comprendre le sens et l'utilité d'une bonne maîtrise des fondamentaux
- Découvrir des exemples de parcour (classiques ou atypiques) de formations et de métiers
- Appréhender les codes de la vie en entreprises
- S'ouvrir de nouveaux horizons et de nouvelles ambitions
- Tisser des liens entre les générations de jeunes : fédérer et favoriser des échanges de connaissances et d'expertises

Notre projet vise à favoriser la rencontre et l'entraide intergénérationnelle. Il consolide le pont entre l'école et le mode socio-économique.

#### **Objectifs:**



• Eclairer les élèves dans la construction de leurs projets : une réflexion sur soi-même pour trouver la voie qui convient à chacun. Alimenter la réflexion sur le parcours personnel de formation et d'orientation.

L'échange va aider, accompagner et conforter les élèves dans la mise en place de leur projet.

- Aider les élèves à s'approprier une approche concrète de la vie en entreprise.
- Sensibiliser les jeunes à l'esprit d'initiative et d'entreprendre : être acteur de leur formation (faire des choix.) pour s'ouvrir un horizon professionnel souhaité et adapté.
- Aider les lycéens à ne pas s'auto censurer dans leurs ambitions et dans leurs choix, notamment les filles.
- Motiver les élèves à poursuivre leur formation au sein du lycée pour sortir avec un diplôme et poursuivre un parcours classique ou atypique afin de s'insérer dans le monde professionnel.
- Elargir des réseaux professionnels et personnels et se faire de nouveaux contacts.

Pour les anciens élèves, c'est l'occasion d'apporter leurs connaissances et expériences :

- Garder le contact avec les « anciens » (de promo diverses) pour qu'ils puissent témoigner et partager leurs parcours et leurs ressentis : retours concrets d'expériences.
- Rencontrer facilement les lycéens pour présenter les parcours et les professions très différents aussi variés qu'inspirants afin d'élargir les horizons divers des jeunes.
- Témoigner de leur parcours pour inspirer les élèves, leur donner des idées et ouvrir les esprits
- Echanger sur les exigences de la vie professionnelle
- Accompagner, soutenir et conseiller les lycéens

Pour l'établissement, c'est renforcer le lien de l'établissement avec les anciens élèves et le monde professionnel.

- Ouvrir le lycée sur le monde économique.
- Valoriser l'établissement qui souffre encore d'un déficit de notoriété : renforcer la renommée et la visibilité de l'établissement en améliorant les chances d'insertion des élèves, en motivant les lycéens vers la réussite
- Tisser des liens entre les anciens élèves et le lycée

### 2- Les participants

Professeur coordonnateur du projet :

Nom:	CEYRAL	Prénom :	Patrick	Discipline :
	MARANDAT		Justine	

• Classe(s) concernée(s) : toute

Nombre d'élèves concernés : 170



## 3- <u>Le budget prévisionnel</u>

Dépenses	Total :	
Achat kit influenceur pour la création de vidéo/interviews		
Smartphone dédié à la prise de vue		
Tableau d'affichage vitrine 2m/1m		

Fournir 2 devis récents.

Vérifier que les fournisseurs possèdent un numéro de SIRET.

Si intervenant culturel, fournir la convention définissant les conditions d'intervention.